

IPSOURCE®

FICHE DE CONSULTATION RAPIDE



L'outil IPSource vous permet d'accéder à des renseignements indispensables en droit de la propriété intellectuelle. En plus de son contenu riche, il offre des outils de recherche puissants qui sauront repérer tout ce dont vous avez besoin sans que vous ayez à consulter d'autres sources.

- 01 COMMENT OUVRIR ET FERMER UNE SESSION DANS IPSOURCE AVEC ONEPASS ?
- 02 QUEL EST LE CONTENU D'IPSOURCE ?
- 03 PAGE D'ACCUEIL D'IPSOURCE
- 04 COMMENT PUIS-JE ME TENIR À JOUR EN MATIÈRE DE DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ?
- 05 COMMENT PUIS-JE TROUVER UNE DÉCISION OU UNE DISPOSITION ET EN FAIRE LE KEYCITE À L'AIDE DU NOM DES PARTIES OU DE SA RÉFÉRENCE ?
- 06 COMMENT PUIS-JE EFFECTUER UNE RECHERCHE DANS LE CONTENU DIVERSIFIÉ D'IPSOURCE ?
- 07 COMMENT PUIS-JE EFFECTUER UNE RECHERCHE DANS LES DÉCISIONS DU C.P.R. SEULEMENT ?
- 08 COMMENT PUIS-JE TROUVER DES ANNOTATIONS SUR UNE DISPOSITION LÉGISLATIVE EN PARTICULIER ?
- 09 COMMENT PUIS-JE EFFECTUER UNE RECHERCHE DANS LES ANNOTATIONS ?
- 10 QUELS COMMENTAIRES D'EXPERTS SE TROUVENT DANS IPSOURCE ?
- 11 COMMENT IMPRIMER, ENVOYER PAR COURRIEL, TÉLÉCHARGER, TÉLÉCOPIER OU ENREGISTRER UN DOCUMENT DANS IPSOURCE ?
- 12 OÙ PUIS-JE TROUVER DE L'AIDE ?

ÉQUIPE DE FORMATION ET DE SOUTIEN À LA CLIENTÈLE

Pour obtenir du soutien technique, de l'aide à la recherche ou de l'information sur nos formations, veuillez communiquer avec Carswell au : 1-800-387-5164 (sans frais) ou dans la région de Toronto au 416-609-3800.



01 COMMENT OUVRIR ET FERMER UNE SESSION DANS IPSOURCE AVEC ONEPASS ?

Tous les utilisateurs de Westlaw Canada doivent créer un compte OnePass afin de choisir ses propres code d'utilisateur et mot de passe. Pour configurer votre compte OnePass et ouvrir une session dans IPSource :

1. Ouvrez votre navigateur Web, accédez à www.westlawcanada.com, puis cliquez sur **Sign-On to Westlaw Canada** qui se trouve dans le coin supérieur droit de l'écran.
2. Cliquez sur le lien **Ouvrir une session avec OnePass** situé dans la partie supérieure droite du volet d'ouverture de session. Vous pouvez ajouter cette page dans vos favoris si vous le désirez.
3. Cliquez sur **Enregistrez mon mot de passe Westlaw** et suivez les directives à l'écran. (Pour de plus amples renseignements, visitez le www.westlawecarswell.com/support/onepasshelp.htm).

Une fois que vous vous êtes inscrit à OnePass, vous pouvez ouvrir une session dans IPSource. Entrez votre **code d'utilisateur** et votre **mot de passe OnePass** dans les champs appropriés.

4. Entrez l'identificateur du dossier dans le champ **Dossier**. Vous devez remplir ce champ. L'identificateur que vous y entrez servira à assurer le suivi de vos recherches dans le journal. Il peut contenir jusqu'à 35 caractères alphanumériques. Exemples : un numéro de dossier ou un sujet de recherche.
5. Cliquez sur **Ouvrir une session**. Votre page d'accueil par défaut s'affiche alors.

Pour mettre fin à une session dans Westlaw Canada, cliquez sur le bouton **SIGN OFF** situé dans le coin supérieur droit de la barre de navigation.

02 QUEL EST LE CONTENU D'IPSOURCE ?

Pour obtenir des renseignements sur le contenu et la fréquence de mise à jour des banques de données, cliquez sur les liens [Contenu d'IPSource](#) et [Notes sur les dernières mises à jour](#) dans la section **À propos d'IPSource** située dans le volet de gauche de la page d'accueil.

03 PAGE D'ACCUEIL D'IPSOURCE

The screenshot shows the Westlaw Canada IPSource homepage. The interface includes a top navigation bar with various menu items like 'REPERE ET IMPRIMER', 'RECHERCHER', 'PLAN DU SITE', 'COUVERTURE', 'CONTACTEZ-NOUS', 'AIDE', and 'RECHERCHER'. Below this is a secondary navigation bar with categories such as 'LawSource', 'IPSource', 'CriminalSource', 'FamilySource', 'SecuritiesSource', 'Litigator', 'Estates&TrustsSource', and 'InsolvencySource'. The main content area is divided into several sections:

- 1**: A red circle highlights the 'REPERE ET IMPRIMER' button in the top navigation bar.
- 2**: A red circle highlights the 'Développements récents' section, which lists recent court decisions and newsletters.
- 3**: A red circle highlights the 'Écrans de recherche' section, which includes links for 'Jurisprudence', 'Doctrine', 'Notes', 'Législation et documents connexes', 'Résumés du Canadian Abridement', and 'Tout le contenu d'IPSource'.
- 4**: A red circle highlights the 'Repérer ou KeyCite un document' section, which includes links for 'Résumé', 'Motions', 'Motions/Amplification Facts', and 'Appel/Facts'.
- 5**: A red circle highlights the 'Repérer' and 'KeyCite' radio buttons in the search section.
- 6**: A red circle highlights the 'À propos d'IPSource' section in the left sidebar, which contains information about the service and its updates.
- 7**: A red circle highlights the 'International IP Materials' section in the left sidebar, which lists various international intellectual property materials.
- 8**: A red circle highlights the 'Tableaux des matières' section in the left sidebar, which lists various legal topics and collections.

The bottom of the page features the 'CARSWELL' and 'THOMSON REUTERS' logos, along with the text 'Westlaw Canada et Thomson Reuters Canada Limited'.

- | | |
|--|--|
| 1 Page d'accueil des onglets Source/
barre de navigation. | 5 Cherchez ou utilisez KeyCite pour
trouver des décisions ou des lois
par intitulé ou tout document par
sa référence. |
| 2 Consultez les plus récents bulletins et
les dernières décisions de la CSC. | 6 Vérifiez le contenu et la fréquence de
mise à jour des banques de données. |
| 3 Effectuez une recherche à l'aide des
écrans de recherche personnalisés. | 7 Accédez à des services internationaux. |
| 4 Liens vers les documents de la cour
dont il est question dans le bulletin
en propriété intellectuelle de
Dimock Stratton. | 8 Naviguez dans les tables des matières. |

04 COMMENT PUIS-JE ME TENIR À JOUR EN MATIÈRE DE DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ?

Cliquez sur [Bulletin en droit de la propriété intellectuelle de Dimock Stratton](#) pour consulter le plus récent bulletin dans le volet de droite. Ce bulletin bimensuel comprend les causes phares les plus importantes en matière de propriété intellectuelle.

Cliquez sur [Mann's Technology Newsletter](#) pour lire des commentaires d'actualité rédigés par des experts, incluant des analyses des développements récents, les nouvelles décisions, dispositions législatives et politiques. Ce bulletin bimensuel est édité par J. Fraser Mann et Elisabeth Symons.

Cliquez sur [McKeown's Brand Management Newsletter](#) pour consulter des sujets se rapportant aux décisions et aux questions d'intérêt pour les praticiens en droit de la propriété intellectuelle. Ce bulletin trimestriel est édité par John McKeown.

Quand vous avez repéré le plus récent bulletin, les trois derniers numéros apparaissent dans la **liste des résultats** du volet de gauche. Pour effectuer une recherche dans un ancien bulletin ou tous les bulletins, cliquez sur l'écran de recherche **Doctrine** situé dans le volet de droite de la page d'accueil.

Cliquez sur le lien **Décisions récentes de la Cour suprême du Canada** pour consulter les décisions les plus récentes et les communiqués de la Cour suprême du Canada.

05 COMMENT PUIS-JE TROUVER UNE DÉCISION OU UNE DISPOSITION ET EN FAIRE LE KEYCITE À L'AIDE DU NOM DES PARTIES OU DE SA RÉFÉRENCE ?

1. Cliquez sur la case d'option **Repérer** ou **Keycite** située dans la section **Repérer ou KeyCite une décision** qui se trouve dans le volet de droite de la page d'accueil.


2. **Décision par nom** : Entrez le nom de la décision dans le champ **Parties** et sélectionnez un territoire ou une cour dans la liste déroulante.


Disposition législative par titre : Entrez le nom de la loi, du règlement ou de la règle dans le champ **Titre**, le numéro d'article dans le champ **Section** et sélectionnez un territoire ou une cour dans la liste déroulante.

Par référence : Entrez votre référence dans le champ **Citation**.

3. Cliquez sur **Go**.

KeyCite® Canada : « Faire le KeyCite » d'un document signifie retrouver l'historique d'une décision de même qu'obtenir une liste de toutes les références des documents citant une décision, une loi, un règlement ou une règle. Un seul fanion ou icône d'état figure à côté de chaque document. Leurs définitions sont les suivantes :

 Un **fanion rouge** vous avise que la décision peut ne pas être valable en droit, soit que la décision a été infirmée ou n'a pas été suivie à l'intérieur de la même instance ou par la Cour suprême du Canada.

 Un **fanion jaune** vous avise que la décision comporte un certain historique négatif ou une certaine interprétation négative, mais qu'elle n'a pas été infirmée ou annulée. Il s'affiche également si une interprétation donnée par les tribunaux a récemment été ajoutée au service, mais n'a pas encore été analysée par nos rédacteurs.

H Un **H bleu** indique que la décision comporte un certain historique direct, mais qu'on ne rapporte pas de jugement l'ayant écartée.

C Un **C vert** indique que la décision ne comporte aucun historique direct, mais qu'il existe des références citant pour cette décision. En ce qui concerne *les lois, les règlements et les règles* : le C vert indique qu'il existe des décisions ou d'autres références citant une disposition en particulier.

Vous pouvez accéder à KeyCite Canada à partir :

- des liens qui se trouvent à l'onglet **Related Info** lorsque vous consultez vos résultats (Full History, Direct History (Graphical View) et Citing References);
- de la page d'accueil;
- de la barre de navigation de Westlaw Canada.

06 COMMENT PUIS-JE EFFECTUER UNE RECHERCHE DANS LE CONTENU DIVERSIFIÉ D'IPSOURCE ?

1. Cliquez sur un lien dans la section **Écrans de recherche** située dans le volet de droite de la page d'accueil.
2. Entrez vos termes de recherche dans la boîte **Recherche dans tout le document**. Ajoutez des opérateurs booléens, ou encore, utilisez la liste déroulante *Les résultats doivent contenir*.
3. Remplissez les champs pertinents (ex. : décideur, instance, etc.) ou précisez vos résultats de recherche à l'aide des boîtes de sélection de votre choix (ex. : territoires).
4. Cliquez sur **Go**.

07 COMMENT PUIS-JE EFFECTUER UNE RECHERCHE DANS LES DÉCISIONS DU C.P.R. SEULEMENT ?

1. Cliquez sur le lien **Jurisprudence** situé dans la section **Écrans de recherche** du volet de droite de la page d'accueil.
2. Cliquez sur la case à option **Décisions de Canada Law Book (seulement)**.
3. Entrez vos termes de recherche dans la boîte **Recherche dans tout le document**. Ajoutez des opérateurs booléens, ou encore, utilisez la liste déroulante *Les résultats doivent contenir*.
4. Remplissez les champs ou limitez votre recherche en utilisant les boîtes de sélection de votre choix.
5. Cliquez sur **Go**.

ASTUCES : Pour effectuer une recherche dans toutes les décisions, publiées et inédites, incluant celles du C.P.R., cliquez sur la case à option **IPSource**. Il s'agit de la recherche la plus complète que vous puissiez faire en droit de la propriété intellectuelle. Pour effectuer une recherche dans toutes les décisions canadiennes, à l'exception de celles du C.P.R., cliquez sur la case à option **LawSource**.

Pour voir la classification du C.P.R., cliquez sur le lien **Classification du C.P.R.** situé sous la section **Tables des matières** dans le volet de gauche de la page d'accueil.

08 COMMENT PUIS-JE TROUVER DES ANNOTATIONS SUR UNE DISPOSITION LÉGISLATIVE EN PARTICULIER ?

1. Cliquez sur le lien **Notes** situé dans la section **Écrans de recherche** du volet de droite de la page d'accueil.
2. Sélectionnez une loi à partir de la liste déroulante *Législation*.
3. Entrez le numéro d'article dans le champ **Article**.
4. Vous pouvez limiter votre recherche à certaines publications particulières, si vous le voulez.
5. Cliquez sur **Go**.

Vous pouvez aussi accéder directement à des annotations à partir d'une disposition législative. Il suffit de cliquer sur le lien **Annotations** situé sous l'onglet **Related Info**.

09 COMMENT PUIS-JE EFFECTUER UNE RECHERCHE DANS LES ANNOTATIONS ?

Votre abonnement comprend : les *BLG Consolidated Intellectual Property Statutes and Regulations*, les *Consolidated E-Commerce Statutes and Regulations*, le *Canadian Trade-marks Act — Annotated Robic Léger* (Richard), le *Canadian Copyright Act — Annotated Robic* (Carrière) et *The Annotated Patent Act* (Stratton).

1. Cliquez sur le lien **Législation et documents connexes** situé dans la section **Écrans de recherche** du volet de droite de la page d'accueil.
2. Dé-cochez **Lois et règlements** et sélectionnez **Documents connexes**.
3. Entrez vos termes de recherche dans la boîte **Recherche dans tout le document**. Ajoutez des opérateurs booléens, ou encore, utilisez la liste déroulante *Les résultats doivent contenir*.
4. Remplissez les champs ou limitez votre recherche en utilisant les boîtes de sélection de votre choix.
5. Cliquez sur **Go**.

10 QUELS COMMENTAIRES D'EXPERTS SE TROUVENT DANS IPSOURCE ?

IPSource contient une collection exhaustive de doctrine provenant de Carswell en matière de droit de la propriété intellectuelle, des technologies de l'information et du commerce électronique, le tout rédigé par des experts reconnus.

Cliquez sur **Doctrine** dans la section **Tables des matières** située dans le volet de gauche de la page d'accueil. Sélectionnez une publication en cliquant sur le lien hypertexte approprié. Cliquez sur le bouton **+** afin de développer l'en-tête et cliquez sur le lien hypertexte pour récupérer le texte intégral.

Pour chercher des commentaires, cliquez sur le lien **Doctrine** dans la section **Écrans**

de recherche de la page d'accueil. Pour sélectionner plus d'une publication dans la boîte **Publications**, cliquez sur la première et enfoncez ensuite la touche **Ctrl** quand vous cliquez sur les autres.

11 COMMENT IMPRIMER, ENVOYER PAR COURRIEL, TÉLÉCHARGER, TÉLÉCOPIER OU ENREGISTRER UN DOCUMENT DANS IPSOURCE ?

Cliquez sur le bouton approprié situé dans le coin supérieur droit du volet de droite.



Pour imprimer rapidement le document affiché en utilisant vos préférences de format par défaut, cliquez sur 

Pour imprimer le document affiché en même temps que d'autres informations liées ou pour modifier vos paramètres de formatage ou d'impression par défaut, cliquez sur une des autres icônes applicables.

Remarque : Utilisez **Repérer et imprimer** pour repérer jusqu'à 20 références simultanément afin de les imprimer, les envoyer par courriel ou les télécharger.

1. Cliquez sur **Repérer et imprimer** dans la barre de navigation située en haut de l'écran.
2. Entrez vos références dans la boîte de texte et sélectionnez les options des résultats de recherche et les options de présentation des résultats de recherche.
3. Cliquez sur **Envoyer la requête**.

ASTUCE : Pour imprimer une partie d'un document, surlignez le texte désiré. Puis, à l'aide de votre navigateur, ouvrez le menu **Fichier** et sélectionnez **Imprimer**. Dans la fenêtre d'impression, cliquez sur la case à option **Sélection**, puis sur **Imprimer**.

12 OÙ PUIS-JE TROUVER DE L'AIDE ?

- Consultez les modules d'apprentissage en ligne pour vous informer rapidement sur des fonctionnalités précises ou sur le contenu. Allez à : www.westlawecarswell.com/support/emodules.htm
- Utilisez l'aide en ligne ou téléchargez la documentation de référence à partir du **Help Centre** situé dans le **PLAN DU SITE** situé dans la barre de navigation : www.westlawecarswell.com/support/reference.htm
- Contactez notre service d'aide à la recherche et notre équipe de soutien technique, accessibles jour et nuit, sept jours sur sept, par téléphone : 1 800 387-5164 ou 416-609-3800 ou courriel : carswell.reference@thomsonreuters.com ou carswell.techsupport@thomsonreuters.com
- Communiquez avec un représentant de l'équipe de formation pour prendre rendez-vous pour une séance de formation gratuite. Téléphone : 1-800-387-5164 ou 416-609-3800. Courriel : carswell.learning@thomsonreuters.com